



PRODUCTION DU PAPIER- CP 129 – CP 221

SALAIRES A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2022

Le 1^{er} janvier 2022, les salaires dans le secteur de la production du papier seront indexés de **2,98%**.

La prochaine indexation aura lieu le 1^{er} juillet 2022 et correspondra à l'évolution de l'indice-santé lissé entre décembre 2021 et juin 2022.